

# VITRAUX PEINTS

## DE LA

# CATHÉDRALE DE BOURGES

VERRIÈRES POSTÉRIEURES AU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

### PLANCHE PREMIÈRE.

Vitrail de la Chapelle de Reims ou des Trousseau.

(Premières années du XV<sup>e</sup> siècle.)

LA Chapelle dite des Trousseau, du nom de son fondateur, ou de Reims, en souvenir du siège archiepiscopal dont il était titulaire au moment de sa mort, a été bâtie du côté du Nord, entre les saillies des contreforts extérieurs, à la onzième travée. C'est la plus ancienne de ces annexes postérieures à la construction primitive, élevées par un acte de dévotion commun au moyen âge, qui vinrent successivement élargir dans la Cathédrale de Bourges l'espace consacré au service divin.

Le fondateur de cette Chapelle, Pierre Trousseau, né vers 1370, appartenait à une ancienne famille connue à Bourges depuis le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Il fut d'abord Chanoine de la Cathédrale, puis Archidiacre, ensuite Chanoine et Archidiacre de Notre-Dame de Paris et Prévôt de Saint-Omer. En 1399, il devint Maître des Requêtes de l'hôtel du roi et en fit les fonctions jusqu'en 1409, époque à laquelle élu évêque de Poitiers, par suite de la translation de Gérard de Montaigu au siège de Paris, il résigna ses fonctions avec l'agrément du roi en faveur de Nicole d'Orgemont, Doyen de Tours et Conseiller au parlement.<sup>(1)</sup>

Au mois de Mai 1413, sur la démission de Michel de Cramaud, il devint Duc et Pair, Archevêque de Reims et prêta serment au roi en cette qualité le 19 Juillet suivant, ayant fait prendre possession par procureur. La mort le surprit à Paris, le 16 Décembre 1413, avant qu'il eût occupé son siège.

On connaît deux testaments de Pierre Trousseau qui, au point de vue des renseignements qu'ils peuvent fournir sur lui et sur sa famille, se complètent l'un par l'autre. Le premier est en date du 1<sup>er</sup> Août 1411 et le second est du 1<sup>er</sup> Juin 1413. Tous deux furent soumis au Parlement de Paris et c'est ainsi qu'ils sont venus jusqu'à nous.<sup>(2)</sup> Dans ces deux testaments, Pierre Trousseau emploie les mêmes termes pour élire sa sépulture dans la chapelle qu'il a nouvellement construite et fondée dans l'église de Bourges.<sup>(3)</sup>

On voyait encore au siècle dernier sur un des murs de cette chapelle une table de marbre portant une épitaphe en vers latins qui rappelait les vertus du défunt et les dignités diverses dont il avait été décoré. La Thaumassière l'a rapportée dans son *Histoire de Berry*.<sup>(4)</sup>

Pierre Trousseau n'était encore qu'Archidiacre de Paris et Maître des Requêtes lorsqu'il résolut d'édifier dans l'église métropolitaine de sa ville natale une chapelle dédiée à Notre-Dame. Dans cette intention il présenta au duc Jean de Berry une supplique par laquelle il exposait que voulant travailler pendant son passage sur cette terre au salut de son âme et à celui de ses parents et bienfaiteurs, il désirait consacrer sur les biens à lui par Dieu départis une somme de 60 livres tournois de revenu annuel et perpétuel à la fondation

1) Journal de Nicolas de Baye, — mardi xij<sup>e</sup> jour de Novembre 1409. — Malgré cette résignation, J. de Marle, fils du premier président, fut pourvu de l'office le 11 Décembre suivant.

2) Le registre original en parchemin de la transcription des testaments soumis au parlement depuis 1400 est aux Archives Nationales (X<sup>e</sup> 9807); mais les deux testaments dont il s'agit sont compris dans les folios perdus de 265 à 509. Ils se trouvent dans une copie en trois volumes aujourd'hui incomplète (le Tome I. n'existe plus), exécutée au XVII<sup>e</sup> siècle et qui fait actuellement

partie de la *Collection Moreau* à la Bibliothèque Nationale, — Département des manuscrits, n<sup>os</sup> 1161 et 1162. — Le testament de 1411 est au folio 704 verso et celui de 1413 au folio 709 v<sup>o</sup> du Tome II (n<sup>o</sup> 1161). De plus le testament de 1413 qui fut déclaré seul valable par le parlement a été imprimé dans le Tome X de la *Gallia Christiana*: Instrumenta Ecclesiae Remensis, LXXVI.

3) Item sepulturam meam eligo in capella per me noviter extructa, ædificata et fundata in ecclesia Bituricensi.

4) La Thaumassière, *Histoire de Berry*, livre IV. Chap. CXXII.

d'une chapelle dans l'église de Bourges pour faire célébrer son obit à perpétuité. Il sollicitait, en conséquence, l'amortissement des terres qui pourraient être affectées à cette dotation. Par lettres données à Paris au mois de Janvier 1404, le duc Jean fit droit à sa requête, en considération des services gratuits et non interrompus rendus depuis longtemps à lui et au roi par le suppliant; il lui permit d'acheter dans ses duchés, pour le cas où il ne les aurait pas encore acquises, des terres pour y asseoir le dit revenu et il consentit que les Chapelains ou les Doyen et Chapitre de Bourges, pour raison de cette fondation, jouiraient des dites terres comme amorties, consacrées à Dieu et appliquées au service divin.<sup>(1)</sup>

Ce fut une rente de 40 livres tournois que Pierre Trousseau consacra à sa fondation; mais au bout de quelques années, par suite des guerres et des mortalités qui avaient sévi dans cette partie de la France, le revenu avait notablement baissé. Il n'était plus, en 1429, que de 30 livres tournois et le Chapitre de Saint-Etienne jugeait la rémunération insuffisante, d'autant qu'il n'existait pas alors moins de soixante-six vicairies dans la Cathédrale.

C'est ce qui fut exposé au pape Martin V et celui-ci, par une bulle en date du 9 des Calendes de Juin de l'an II<sup>e</sup> de son pontificat (1429), confirma la fondation faite par Pierre Trousseau, en attribuant aux Doyen, Chanoines et Chapitre de Saint-Etienne la nomination et la révocation des vicaires avec obligation pour ceux-ci de résider, d'assister aux offices et d'acquitter la fondation moyennant le revenu annuel de 30 livres tournois. "Autrefois, est-il dit dans cette bulle, Pierre, archevêque de bonne mémoire, alors archidiacre de Paris, assigna certains biens et revenus . . . . à charge par les Doyen et Chapitre de l'église de Bourges de faire célébrer chaque jour à perpétuité . . . . une messe dans certaine chapelle que le dit Archevêque, *pour lors Archidiacre*, avait fait construire dans cette même église."<sup>(2)</sup>

Ces mots indiquent que la construction est antérieure à 1409, année de l'élection de Pierre Trousseau à l'évêché de Poitiers. Il y a d'ailleurs tout lieu de croire qu'elle suivit de très près les lettres d'amortissement de 1404 et qu'elle était achevée lorsque, le 10 Juillet 1406, Pierre Trousseau achetait pour 60 écus d'or, de Louis Franc, damoiseau, une rente de 60 sols tournois assise sur une maison de la paroisse Saint-Hippolyte de Bourges : une note inscrite au dos de l'acte d'acquisition indique que cette rente fut donnée aux vicaires de sa Chapelle.<sup>(3)</sup>

On peut donc dire que la chapelle de Reims fut bâtie sinon précisément entre 1404 et 1406, du moins dans les premières années du XV<sup>e</sup> siècle. Le vitrail qui l'éclaire remonte évidemment à la même époque. C'est dans ce temps que s'achevait la construction de la somptueuse Chapelle élevée par le duc Jean de Berry auprès de son palais de Bourges : nous aurons en étudiant les débris des vitraux de la Sainte-Chapelle, à relever les frappantes analogies de fabrication qu'ils présentent avec certaines verrières de la Cathédrale, notamment avec celle dont nous nous occupons en ce moment.

## DESCRIPTION.

Au milieu d'une baie ogivale de 3<sup>m</sup> 30 de large et de 5<sup>m</sup> 10 de haut, un robuste meneau s'élève verticalement à 2<sup>m</sup> 25 de hauteur, se bifurque en deux arcs de 1<sup>m</sup> 70 de rayon, jusqu'à l'intersection de deux autres arcs qui partent des pieds-droits, déterminant ainsi deux ogives principales en lancettes. Les pointes de celles-ci sont reliées l'une à l'autre et au sommet de la baie par des meneaux arqués, de même largeur et de même rayon, figurant un triangle équilatéral curviligne. Dans chaque lancette ogivale le même dessin se reproduit, formé par des meneaux plus étroits et d'un profil plus simple; dans le triangle supérieur, les mêmes meneaux secondaires dessinent trois triangles dont les côtés en arcs munis de redents donnent aux panneaux de verre qu'ils encadrent la forme de rosaces triflées.

Au total quatre lancettes meublent ainsi la moitié inférieure du vitrail qui se complète dans le tympan par cinq médaillons trilobés et par quatorze petits panneaux garnissant les écoinçons laissés dans les ramifications des meneaux.

Cette architecture est très heureuse : le tracé en est simple sans être banal et, dans ces nombreuses lignes de pierre qui s'entrecroisent, l'œil suit sans fatigue les arcs qui s'appuient rationnellement les uns sur les autres; il saisit immédiatement un dessin d'ensemble qu'il voit, en y regardant de plus près, se reproduire dans les détails : il se plaît à reconnaître dans cette composition des qualités de variété dans l'unité qui ne se rencontrent pas toujours réunies au même degré dans l'agencement des meneaux.

Des colonnettes engagées au devant des meneaux principaux ont des bases prismatiques qui s'appuient sur le chanfrein de la fenêtre et des chapiteaux feuillagés à la naissance des arcs.

Tel est le cadre dans les multiples compartiments duquel le peintre a représenté un groupe divin entouré de saints vénéralés, des personnages agenouillés auprès de leurs saints patrons, des anges jouant de divers instruments de musique ou supportant des écussons.

Le fondateur de la chapelle, donateur du vitrail, appartenant à l'église, a voulu placer au sommet de la baie, à la place dominante, les armes de la papauté : un écusson *de gueules à deux clefs d'argent posées en sautoir*. Cet écusson, entouré d'un ruban orné de perles, est surmonté d'une tiare et supporté par deux anges agenouillés. Il remplit le médaillon trilobé supérieur et se détache avec ses supports sur un fond vert damassé d'un dessin très riche.<sup>(4)</sup>

1) Lettres en latin. Archives du Cher. Chapitre de Saint-Etienne, liasse 201. *Amortissement des rentes*.

2) Arch. du Cher. Chap. de Saint-Etienne, n° 368. Vicairie de N.-D. de Reims. 1<sup>re</sup> liasse.

3) Arch. du Cher. Chap. de Saint-Etienne, n° 369. Vicairie de N.-D. de Reims. 2<sup>e</sup> liasse.

4) Ce dessin est reproduit en grandeur naturelle dans la planche C, n° 1.

Ces armoiries sont indubitablement celles de la papauté sans distinction de personne. On y a voulu voir les armes de Nicolas V et, pour expliquer leur présence dans un vitrail antérieur d'un demi-siècle à l'élévation de ce pape au trône pontifical, on a rappelé l'alliance qui unit la famille de Jacques Cœur à celle du donateur du vitrail par le mariage de Perrette, fille de l'argentier de Charles VII, avec Jacquelin Trousseau petit-neveu de Pierre; on a supposé que cet écusson aurait pu être mis à la place où on le voit aujourd'hui, soit par Jacques Cœur à son retour de l'ambassade où il s'entremet au nom du roi de France entre Nicolas V et Félix V, soit par un de ses enfants en reconnaissance des bienfaits dont ce pontife favorisa leur père tombé en disgrâce. Mais Nicolas V portait *de gueules à deux clefs liées d'argent en sautoir* et ses armes sont ainsi figurées à la Cathédrale même de Bourges dans la grande rosace occidentale<sup>(1)</sup> et au tympan de la porte de la sacristie. Or ici les clefs ne sont point liées. De plus la peinture de l'écusson ne diffère en rien de celle du reste du vitrail et le champ en est diapré en légère grisaille tout comme celui des autres écussons. Enfin, on remarquera qu'immédiatement au-dessus de deux autres écus pontificaux dont la description va suivre, se trouvent deux clefs posées l'une sur l'autre en sautoir, qui s'ajoutent aux armes personnelles du pape comme l'emblème du successeur de saint Pierre. L'écusson faussement rapporté à Nicolas V n'est pas accompagné de ces attributs, parce que l'idée qu'ils expriment est précisément celle qui est ici mise en évidence sous la forme de pièces héraldiques : le vide compris entre le sommet de l'écu et le ruban qui entoure celui-ci est simplement orné, comme les côtés, de feuillages analogues à ceux qui se voient communément à la même place sur les sceaux de cette époque. Ces deux autres écus pontificaux sont, comme le premier, timbrés de la tiare et les supports sont identiques. Le fond général damassé est aussi le même et de la même couleur. Les tiaras sont coniques et à trois couronnes.<sup>(2)</sup>

L'écu de droite est celui de Robert de Genève, antipape sous le nom de Clément VII (1378-1394) : *cinq points d'or équipollés à quatre d'azur*; l'écu de gauche, celui de Pierre de Lune, Benoît XIII, antipape (1394-1424) : *coupé de gueules et d'argent, au croissant renversé d'argent sur la partie de gueules qui est en chef*.

La présence des armes de ces deux antipapes dans la Cathédrale de Bourges s'explique naturellement par ce fait que Pierre Trousseau entra dans les ordres sous Clément VII et parvint aux plus hautes dignités ecclésiastiques alors que Benoît XIII occupait le siège d'Avignon. On sait que Robert de Genève était parent de Jeanne de Boulogne, la seconde femme du duc Jean. Reconnu par la France, il eut soin de se maintenir par des présents et par des faveurs personnelles en relations intimes avec la famille royale.

Le Chapitre de la Cathédrale de Bourges auquel appartenait Pierre Trousseau obtint aussi de Clément VII des privilèges particuliers, entre autres, en 1393, l'exemption de la juridiction spirituelle de l'Archevêque.<sup>(3)</sup> Enfin, lorsque le 18 avril 1405 eut lieu la dédicace de la Sainte-Chapelle du duc Jean, en présence de nombreux prélats et de tant de grands seigneurs, on vit Pierre Trousseau, alors archidiacre de Paris, représenter Benoît XIII avec le titre de Commissaire apostolique. Il avait donc plus d'un motif d'afficher les témoignages de sa reconnaissance.

Entre les médaillons trilobés contenant ces écussons pontificaux et le large meneau qui les renferme tous les trois dans un grand triangle, les espaces vides ont reçu des panneaux triangulaires dans lesquels des anges vêtus de robes blanches, nimbés, les ailes éployées, se détachent sur un fond damassé bleu ou rouge. L'ange placé dans le compartiment inférieur joue de la harpe.

A la même hauteur et dans deux compartiments superposés à droite et à gauche, un même sujet se reproduit symétriquement : en haut, un séraphin à trois paires d'ailes; au-dessous, un ange jouant du luth. Au-dessous de la rosace trilobée du tympan, saint Michel debout, ailé et nimbé, portant une armure complète et une cotte d'armes, foule aux pieds un dragon et le tient terrassé sous une croix à longue hampe dont le monstre mord la base.

Sous les deux médaillons trilobés qui occupent la partie moyenne du vitrail, à droite et à gauche, des anges, semblables à ceux qui dans le tympan supportent les armoiries pontificales, accompagnent deux écussons au-dessus de chacun desquels un ange sortant d'un nuage se présente de face, les bras étendus. L'écu de droite est aux armes de France avec les fleurs de lis sans nombre; celui de gauche montre les armes de Berry, c'est-à-dire le même champ avec une bordure engrêlée de gueules. La disposition des plombs qui réunissent les morceaux de verre bleu du champ de l'écu donnent à celui-ci l'apparence d'un *fretté*. Ce n'est que le résultat de la coupe du verre en fragments réguliers. Les fleurs de lis sont enlevées en transparence sur des losanges de verre jaune peints en grisaille et ces différents losanges sont séparés les uns des autres par des bandes de verre bleu mises en plomb de la manière la plus rationnelle : à une époque où la gravure sur verre n'était pas employée, c'était le seul procédé connu pour reproduire l'écusson de France en vitraux et c'est ainsi qu'il a été traduit partout.

Les écoinçons qui restent à la même hauteur entre les meneaux sont remplis d'anges nimbés, ailés et vêtus de robes blanches relevées d'or, sur fond damassé bleu.

Les quatre grands panneaux du bas du vitrail renferment ce qu'on appelle une *présentation*. On y voit toute une famille accompagnée de ses saints patrons à genoux devant l'Enfant-Jésus et sa mère. Le sentiment de dévotion qui a inspiré le donateur, lorsqu'il s'est fait représenter avec les siens aux pieds du Sauveur, semble avoir été quelque

1) V. pl. IV.

2) On sait que Jean XXII fut le premier qui, en 1328, adopta ce triple attribut : depuis Boniface VIII (1294-1303), il y en avait deux et les monuments figurés semblent établir que jusque vers le milieu

du XIII<sup>e</sup> siècle, la tiare portait seulement à sa base un cercle de joyaux.

3) Baron de Girardot. — Histoire du Chapitre de St-Etienne de Bourges. Orléans, 1852, in-8, page 33.

peu dominé par le désir d'afficher les portraits de sa famille, puisque ceux-ci n'occupent pas moins de trois panneaux sur quatre.

De riches dais d'architecture, les mêmes dans les quatre panneaux, abritent les personnages. Ces dais, supportés par des piliers prismatiques, figurent deux tours polygonales superposées, la supérieure en retraite sur l'autre. Celle-ci, percée au fond de trois baies ogivales, s'ouvre sur le devant dans toute sa largeur, avec trois frontons triangulaires ajourés. De légers contreforts à clochetons s'élèvent de la base pour contribuer la tour supérieure qui est ajourée par le haut et couronnée de gables à crochets et fleurons. Toute cette architecture en grisaille légère relevée d'or convient bien à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XV<sup>e</sup>.

*Premier panneau à droite.* — La Sainte Vierge est assise sur une chaire ou trône sans baldaquin, au siège très large, à dossier bas et à bras. Le siège est en coffre avec un marchepied. La tablette est soutenue par une moulure ornée de volutes. La mère du Sauveur est vêtue d'une longue robe brochée d'or et d'argent et d'un grand manteau bleu qui l'enveloppe presque entièrement. Debout sur ses genoux l'Enfant-Jésus tenant un globe de la main gauche, tend la droite vers les personnages agenouillés dans les autres panneaux; ses bras sont nus. Il est vêtu d'une tunique blanche à fleurs d'or.

En arrière, debout à gauche, saint Sébastien est caractérisé par la corde qui le lie et les flèches qui lui percent la poitrine, les bras et les jambes. A droite est un saint Evêque nimbé et mitré revêtu d'un riche vêtement sacerdotal broché d'or et d'argent; il porte la crosse de la main gauche et bénit de la droite à la manière latine. Ce peut être saint Ursin, l'apôtre des Bituriges et le premier évêque de Bourges, ou saint Guillaume, archevêque de Bourges, (1199-1209) que plusieurs membres de la famille Trousseau eurent pour patron. Derrière ce groupe une tapisserie est tendue qui reproduit sur fond vert le damassé sur lequel se détachent les divers écussons et les anges du tympan (Pl. C. n° 1).

Le sol est un dallage en damier jaune et noir.

*Deuxième panneau.* — Un chevalier et une dame sont agenouillés; derrière eux saint Jacques debout appuie les mains sur leurs épaules. Ses longs cheveux retombent sur son manteau vert. Un bourdon, auquel est attachée une escarcelle ornée d'une coquille, est devant lui.

Le chevalier tête nue porte une armure complète et des éperons d'or. Il a un col de mailles et une cotte d'armes à courte jupe, fendue latéralement, sans ceinture. Cette cotte est armoriée *de gueules à la fasce d'azur chargée de trois fleurs de lis d'or, accompagnée de trois paquets ou trousseaux d'or liés d'argent*. Ce sont les armes parlantes de la famille Trousseau. La dame porte un surcot ajusté, ou plutôt un corsage, rose, bordé de fourrure et décolleté en carré, dont les basques sont ornées d'une bande brodée d'or et de perles. Ses cheveux nattés sont surmontés d'un chaperon couvert de perles et de pierreries. Sa jupe est armoriée de deux écus accolés : celui des Trousseau et un autre qui est *d'argent au sanglier passant de sable denté et allumé d'argent, au chef de gueules chargé de trois étoiles à six rais d'or*.

Ces deux personnages sont évidemment les père et mère du fondateur de la chapelle :

Jacques ou Jaquelin Trousseau V<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur du Bois-sire-Ameil, de Quincy, de Cocuyn, et des Granges, vicomte de Saint-Georges-de-Molon, et Philippe de la Charité,<sup>(1)</sup> sa femme.

Jacques Trousseau figure, le 29 juillet 1396, comme "eschanson du roy" dans le cortège qui conduisit à Calais la jeune reine d'Angleterre, Isabelle de France, fille de Charles VI.<sup>(2)</sup>

En 1398, on le voit dans l'état de l'hôtel de Jean, duc de Berry, comme "maistre d'ostel."<sup>(3)</sup> Il fut depuis maître d'hôtel du roi<sup>(4)</sup> et mourut en 1407.

Le Père Anselme<sup>(5)</sup> et, d'après lui, Moréri ont mal traduit le nom latin de la femme de Jacques Trousseau qu'ils appellent fautivement Philippe de la Chastre.

On voit par le dernier testament de Pierre Trousseau que Philippe de La Charité vivait encore en 1413.

Dans ce panneau, le sol est une mosaïque en carreaux moitié jaunes moitié noirs, séparés par des intervalles alternativement noirs et jaunes. Une draperie bleue tendue dans le fond est ornée de tiges ondulées et de fleurons variés, au milieu desquels sont posés des lions et des oiseaux. (Pl. D. n° 2).

*Troisième panneau.* — Le fondateur Pierre Trousseau, à genoux, est vêtu d'une robe rouge, ou plutôt rose, dont le bord inférieur apparaît sous un surplis blanc à vastes manches pendantes. Sur son épaule gauche et retombant par derrière se voit la chausse ou épitoge du docteur. Il tient dans ses mains le modèle d'une petite chapelle surmontée d'un campanile. Un saint revêtu d'une dalmatique est debout derrière lui, la main droite sur son épaule et la gauche montrant la chapelle. La dalmatique est d'or brochée d'argent. (Pl. C. n° 1). Elle est à manches, ornée de galons d'or et fendue sur les côtés avec franges sur les bords. Ce saint, caractérisé par les pierres qu'il porte sur la tête est le patron de la Cathédrale de Bourges, le protomartyr saint Etienne. Le sol de ce tableau est un dallage en losanges très allongés moitié jaunes moitié noirs. Les figures se détachent sur une tenture verte damassée dont le dessin montre des animaux et des oiseaux au milieu de grands rameaux feuillés. (Pl. B. n° 2).

1) Arrentement en 1395 d'une pièce de terre située dans la paroisse de St-Georges de Molon par " *Nobilis vir dominus Jacobus Trousselli, miles et domina Philippa de Caritate, ejus uxor.* " (Archives du Cher. Série E. 804).

2) Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VII, publié par la Société de l'Histoire de France, I. 133.

3) Ibid. I. 150.

4) Foy et hommage au duc de Berry, en 1410, de l'hostel et fief des Granges, par dame Phelippes de la Chérité, veuve de feu messire Jaques Trousseau, en son vivant Chevalier, maistre d'hostel du roi. (Arch. du Cher. Série C. numéro 813 folio 240 v°).

5) Histoire des grands Officiers de la Couronne, etc., 3<sup>e</sup> édition, VIII, 838. — Généalogie de la famille de Linières.

*Quatrième panneau.* — Deux chevaliers et une dame sont agenouillés, les mains jointes, présentés par une sainte debout derrière eux. Les costumes des deux chevaliers sont de tout point semblables à celui de Jacques Trousseau, mais leurs éperons sont d'acier. Leurs cottes d'armes portent les mêmes armoiries, brisées pour le second par un lambel d'argent dont on voit deux pendants à la hauteur de son épaule droite.

Ce sont les deux frères du donateur et leur sœur. Celle-ci dont le vêtement est le même que celui de sa mère, a la tête tournée de trois quarts, ce qui permet de distinguer les détails de sa coiffure : ses cheveux enveloppés par derrière dans une résille forment par devant une double natte; sur sa tête est posée une sorte de toque ou de couronne, peut-être la coiffure appelée *escoffion*, enrichie de pierreries et de perles. La jupe de la robe porte les armoiries des Trousseau, à demi cachées par le chevalier agenouillé en avant du groupe, et d'autres armes qui sont celles de la famille de Linières : *d'or au chef de vair, au lion de gueules couronné d'or brochant sur le tout*. La dame ici représentée est donc bien Agnès Trousseau, dame de Mereville, veuve de Godemar de Linières, seigneur de Mereville, Achères, Rougemont et Menetou sur Cher, mort en 1396.<sup>(1)</sup>

Quant aux deux chevaliers, ce sont Jacques et Jean Trousseau. Jacques Trousseau, VI<sup>e</sup> du nom, chevalier, seigneur de Bois-Trousseau, vicomte de Bourges, conseiller et maître d'hôtel des rois Charles VI et Charles VII, époux de Marie de Saint-Germain, mourut au mois d'octobre 1446.<sup>(2)</sup> Il fut enterré avec sa femme dans l'église du Couvent des Jacobins à Bourges, où l'on voyait leur tombeau "eslevé au-dessus du carreau de deux pieds" avec une inscription.<sup>(3)</sup> Son frère l'évêque lui laissa par son testament une maison située à Bourges près de Saint-Jean-des-Champs et les biens qu'il possédait à La Charité.

Jean Trousseau, écuyer, était, en 1410, maître d'hôtel du duc de Berry.<sup>(4)</sup> Il ne vivait plus en 1435.<sup>(5)</sup> On voit par les testaments de Pierre Trousseau qu'il avait contribué à la construction de la Chapelle en abandonnant à son frère le produit de la dime de Brecy. Celui-ci l'en récompense en lui léguant sa maison de Cormeilles,<sup>(6)</sup> tout ce qu'il possédait aux environs de Paris et ses lieux de Quincy et de Givresay en Berry.

La sainte présentatrice est vêtue d'un manteau richement damassé d'or et d'argent, du même dessin que la dalmatique de Saint-Etienne, attaché sur la poitrine par un fermail de pierreries. Elle porte une palme de la main gauche et une couronne sur la tête. Ces attributs conviennent à toutes les saintes martyres, mais ils caractérisent évidemment ici sainte Agnès, patronne de la dame de Mereville.

Pierre Trousseau avait une autre sœur, Catherine, dont le portrait ne se trouve pas ici, mais dont on connaît le nom par les deux testaments de son frère. Le testament de 1411 indique la date toute récente de son mariage avec Guillaume Odard. C'était encore une enfant à l'époque de la confection du vitrail, et c'est sans doute pourquoi elle n'y figure pas.

Les trois personnages sont agenouillés sur un dallage en carreaux moitié jaunes moitié noirs. Derrière eux une tenture damassée de couleur rose a le même dessin que la tenture du premier panneau.

Le fond général des quatre panneaux, derrière les motifs architecturaux qui encadrent les différents sujets, est damassé sur fond bleu, rose, ou vert (Pl. C. n° 1 et Pl. D. n° 1). Actuellement ce fond coloré n'existe qu'en partie; mais ce qui en reste donne bien l'idée de l'état primitif et nous avons cru devoir le restituer dans notre planche.

Le verre incolore qui garnit aujourd'hui le fond des panneaux produit un effet déplorable en exagérant l'étendue des parties blanches et noyant l'ensemble dans un flot de lumière qui aveugle le spectateur et ne lui permet plus d'apprécier les détails. Le vitrail, déjà peu coloré par lui-même, en prend un aspect terne des plus fâcheux. Ce défaut est encore aggravé par l'absence des soubassements qui, à la partie inférieure de chaque panneau, supportaient le dallage et les montants du baldaquin. Des verres blancs ont remplacé les stylobates qui devaient ici, comme dans toutes les compositions analogues, porter des moulures, avec des pilastres formant ressaut et des écussons armoriés.

Ces dégâts peuvent provenir soit de l'incendie qui, le 16 mai 1559, ravagea une partie de la Cathédrale et n'épargna pas la Chapelle de Reims;<sup>(7)</sup> soit des ouragans dont, les 28 et 29 janvier 1645, les vitraux, même ceux exposés au nord, eurent particulièrement à souffrir.<sup>(8)</sup> Il est triste de dire qu'ils pourraient encore avoir été commis par la main des hommes : à la fin du dernier siècle, pour donner plus de lumière aux chapelles, on enleva les panneaux inférieurs de leurs verrières du XIII<sup>e</sup> siècle, en même temps, probablement, qu'on mit en verre blanc six fenêtres des premiers bas-côtés à la hauteur du chœur.<sup>(9)</sup> Il est fort possible que le bas des quatre panneaux du vitrail de Trousseau ait été détruit à la même époque et pour la même cause.

Malgré l'état de mutilation dans lequel il se présente, ce vitrail, dont la restauration serait d'ailleurs facile, est fort intéressant pour l'histoire de l'art. Il n'a pas d'autres défauts que ceux habituels à l'époque qui l'a produit : c'est-à-dire que les figures sont un peu écrasées par l'importance exagérée des motifs d'architecture qui les encadrent, et que la grande étendue des parties blanches nuit singulièrement à l'effet décoratif.

1) Le testament de 1411 nomme trois filles issues de ce mariage : Marguerite, Jeanne et Françoise.

2) Arch. du Cher. Fonds de la Sainte-Chapelle, liasse des mou-lins messire Jacques.

3) Abrégé de l'histoire du couvent des Frères prêcheurs de la ville de Bourges en Berry, par F. Antoine Gevry, religieux du même couvent, 1696. — Bourges 1877, in-8. p. 74. — L'inscription, quant aux dates qu'elle renferme, ne paraît pas transcrite exactement.

4) Archives du Cher. Série C. n° 813, folio 240 v°.

5) Arch. du Cher. Fonds de l'abbaye St-Laurent.

6) Village à une lieue d'Argenteuil.

7) Archives du Cher. — Chapitre de Saint-Etienne; affaires di-

verses, liasse 26. — *Procès-verbal dressé le 19 mai 1559, à la requête du Chapitre par le Bailly, Gouverneur du Berry et son Lieutenant-général.* — Voir aussi Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, XVII<sup>e</sup> volume. *Le grand incendie de la Cathédrale de Bourges*, par R. de Marguerye.

8) Arch. du Cher. — Chapitre de St-Etienne, Commune de Saint-Palais, 1<sup>re</sup> liasse. *Procès-verbal de descente faite les 3 et 6 février 1645 par Messieurs les Trésoriers de France à l'occasion des dommages causés à l'église de Saint-Etienne.*

9) Romelot. — *Description historique et monumentale de l'église patriarcale, primatiale et métropolitaine de Bourges.* — Bourges, 1824, in-8° p. 88.

Ces défauts sont évidents, mais ils sont ceux du temps. Alors le rôle du vitrail dans la décoration n'est plus compris comme aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, ni même comme aux débuts du XIV<sup>e</sup> siècle. On ne pense plus qu'un vitrail doit entrer dans l'ornementation de l'édifice au même titre qu'une mosaïque ou une tenture, avec l'éclat en plus qui résulte de la translucidité des surfaces colorées. Les artistes ne veulent plus se borner à l'illustration des feuilles des missels et des manuscrits; ils voient dans ces grands panneaux de verre un champ nouveau qui s'offre à l'expansion de leur génie; ils regardent que sur ces nouvelles pages, ils peuvent, comme sur le parchemin, tendre à l'imitation de la nature et ils abandonnent les types hiératiques pour poursuivre le réalisme des figures et des attitudes. Le vitrail se transforme ainsi en un tableau dans lequel le dessin prend de plus en plus d'importance, tandis que la couleur semble devenir accessoire. L'effet harmonieux de l'ensemble disparaît et l'intérêt se concentre sur les détails : encore faut-il dire que ces détails échappent souvent au spectateur dans l'éloignement nécessaire où il est obligé de se tenir.

Les peintres verriers, en abandonnant les traditions des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, ont donc, si on se place au point de vue de la décoration, suivi une voie absolument fautive. Aussi est-ce au regard des arts du dessin qu'il faut les étudier et les juger.

A ce point de vue, le vitrail de Trousseau mérite l'admiration. La composition du groupe de la Vierge est véritablement très heureuse : les deux saints qui l'accompagnent, dans leur attitude un peu raide, font valoir la pose pleine de gracieuse mansuétude de la Mère de Dieu. Celle-ci est bien la "clémentine, pieuse et douce Vierge Marie montrant Jésus, le fruit béni de ses entrailles."

Le dessin en est excellent; les figures sont bien étudiées, expressives et naturelles; chacune d'elles a sa physiologie propre et un caractère évident de personnalité, qui ne permet pas de douter qu'il s'agit ici de portraits et de portraits ressemblants.

Le modelé des têtes et des draperies est obtenu au moyen du blaireau par une fine dégradation de grisaille. L'effet est très doux et très fin s'il est vu de près, mais à distance il se perd d'autant plus que le verre employé pour les figures et les nus a la teinte blanche du verre dépoli et que la grisaille est d'un ton assez froid.

Nous avons eu ailleurs<sup>(1)</sup> l'occasion d'appeler l'attention sur les rapports que présente avec le vitrail de Pierre Trousseau certaine verrière de la Cathédrale d'Evreux<sup>(2)</sup> qui nous semble sortie du même atelier. On pourrait peut-être trouver la raison de cette unité de fabrication, si elle était démontrée, dans les liens de parenté qui rattachaient le donateur de notre verrière à un ancien évêque d'Evreux que le testament de 1411 nous fait connaître. Par ce testament, Pierre Trousseau lègue à l'église de Poitiers divers vêtements ecclésiastiques "que j'ai achetés, dit-il, des exécuteurs testamentaires de mon oncle et Seigneur de bonne mémoire, Monseigneur Philippe, naguère évêque de Noyon." Il s'agit ici de Philippe de Moulins-Engilbert qui, avant d'être évêque de Noyon, fut évêque d'Evreux de 1383 à 1388 et ne mourut qu'en 1409. Nous ne prétendons pas qu'il ait été le donateur du vitrail d'Evreux; mais il peut avoir eu, même ayant quitté ce siège, quelque part à sa fabrication, en mettant le donateur en relation avec un atelier dont son neveu avait fait emploi.

1) Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques. — 1887, p. 381.

2) Cette verrière occupe les trois baies de la seconde chapelle au nord de celle de la Vierge.



Ange tiré du Vitrail de la salle capitulaire (fin du XV<sup>e</sup> siècle).



A. des Mélozès del. à l'aquarelle.

Réduction au 1/10<sup>e</sup>.

Imp. Société St. Augustin.

VITRAIL DE LA CHAPELLE DE PIERRE TROUSSEAU  
PREMIÈRES ANNÉES DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE.